Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 63 (1954)

Heft: 1

Artikel: La médaille Florence Nightingale

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-682881

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

D'après Mœller, que nous venons de citer, la benzédrine est le benjamin des stupéfiants. Au cours des dix dernières années où son usage était largement répandu, l'on constata que bon nombre de personnes ne pouvaient plus s'en passer. Ce produit provoque des insomnies chroniques entraînant toute sorte de troubles graves de l'organisme.

fâcheuses conséquences.

De nos jours, l'usage des somnifères se répand de plus en plus. Pour être frais et dispos, même après fort peu d'heures de sommeil, on prend un de ces «produits magiques» (qui contiennent de la weckamine). On a même vu apparaître sur le marché une combinaison absurde: «somnifère-dragées vacances».

Dans les Etats scandinaves notamment, et en Amérique, l'on se mit à vendre à tort et à travers de la weckamine sous les noms les plus fantaisistes tels que: élaston, eufodrine, phénédrine, isoamine, komodrine, maxiton, mécodrine, orthédrine, psykoton, sympamétine, etc.

Au Danemark, la benzédrine fut longtemps un produit que l'on ne pouvait obtenir qu'au marché noir, dans les restaurants essentiellement. En 1943 encore, on vendit au Danemark trois millions de dragées grâce à des slogans de ce genre: «Vaut mieux que deux mois de vacances», ou: «Pour la maîtresse de maison fatiguée.»

Il était naturel de chercher à obtenir des excitants de ce genre, puisque le café, le thé, le tabac et l'alcool étaient rationnés et souvent introuvables. Mais on ignorait alors les effets fâcheux provoqués par leur abus.

La weckamine est un stupéfiant

La weckamine, absorbée à hautes doses, suscite un relâchement de la volonté et un état d'hypnose, accompagné d'une loquacité inusitée. C'est un des produits que l'on emploie, entre autres, derrière le rideau de fer pour provoquer des confessions dans le sens souhaité.

Les revues médicales mentionnent les «interviews au psychoton»: les patients d'une clinique psychiatrique sont soumis à une «analyse» après avoir subi une injection intraveineuse de 20 à 40 mg de psychoton (ou weckamine). Des expé-

riences faites dans des cliniques de ce genre, et s'étendant sur une durée de plusieurs années, ont permis de constater que la weckamine n'est autre qu'un stupéfiant, si bien que le service d'hygiène devait renseigner le public sur ce point.

L'Amérique, l'Angleterre et les Etats nordiques, qui les premiers lancèrent ces produits, en font aujourd'hui un moins grand usage. En juillet 1941, le Service fédéral d'hygiène a adressé aux services cantonaux d'hygiène une lettre circulaire les mettant en garde contre les dangers d'un emploi abusif de produits contenant de la weckamine et les priant de ne les vendre que sur présentation d'une ordonnance médicale.

Nous espérons que, grâce à cette mesure et à une propagande judicieuse, le public saura qu'il est dangereux d'user de produits de cette nature sans contrôle médical.

(«Revue suisse des Infirmières», novembre 1953.)

10 To 15 15 To 10 To 10

Collectionneurs,

Aurons-nous un timbre de la Croix-Rouge Suisse?

Depuis quelques années, la Croix-Rouge suisse s'est vu confier des tâches considérablement plus importantes qu'auparavant: transfusion sanguine, formation des infirmières, recrutement, instruction et équipement des formations de la Croix-Rouge, développement de l'œuvre samaritaine, préparation de matériel d'hôpital, action de secours en Suisse et à l'étranger, etc.

Pour accomplir ces tâches nationales, et pour mener à bien son activité au service de la population tout entière, notre Croix-Rouge suisse a besoin de vastes ressources. Tous les pays sont dans le même cas; mais pour trouver les fonds nécessaires, ils ont eu l'idée d'émettre des timbres Croix-Rouge, qui apportent un grand bénéfice à cette œuvre magnifique de solidarité et d'entraide. Il existe en effet plus de 1200 variétés de timbres Croix-Rouge émises par 111 gouvernements, qui se distinguent toutes par leur beauté et leur qualité. Depuis toujours, la Croix-Rouge a utilisé le timbre pour financer son action et se faire connaître.

Or il est étrange que la Suisse, berceau de la Croix-Rouge, pays de Dunant, n'ait jamais émis jusqu'à présent qu'un seul timbre Croix-Rouge, en 1945 !!

En 1953 encore, au mois de mai, pour le $125^{\rm c}$ anniversaire d'Henry Dunant, c'est... la Sarre qui a émis

La Médaille Florence Nightingale

remise par le C. I. C. R.
aux infirmières et auxiliaires volontaires
de la Croix-Rouge

C'est à la suite d'un vœu exprimé par la VIII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge, à Londres, en 1907 et de la décision prise en 1912 à Washington par la IX^e Conférence, que fut créée la Médaille Florence Nightingale Cette médaille frappée en l'honneur de l'œuvre et de la vie de Florence Nightingale est destinée à récompenser les infirmières et les auxiliaires

un timbre Croix-Rouge avec l'effigie de son fondateur. Une fois de plus la Suisse s'est laissé distancer.

Les récentes expositions internationales philatéliques ont montré l'intérêt croissant qu'apportent tous les gouvernements, toutes les populations à la philatélie.

Tous les collectionneurs du monde se spécialisent et déjà de nombreux philatélistes font une collection de timbres Croix-Rouge qui sont tous d'une rare qualité et d'un grand intérêt. La jeunesse, qui apprend la géographie par le timbre, apprendra l'histoire de la Croix-Rouge par le timbre.

Le timbre Croix-Rouge est en plus un créateur de santé et de bonheur! Il donne à tous la possibilité de concourir activement à la lutte contre la maladie et le malheur.

L'étranger récolte chaque année de la vente de semblables timbres des sommes importantes qui sont réservées aux différentes tâches nationales de la Croix-Rouge. La Suisse se doit de suivre un tel exemple et tous, unissant nos efforts dans un même élan généreux, nous devons demander que notre pays, comme l'étranger, plus encore que l'étranger, émette des timbres Croix-Rouge, pas seulement un timbre tous les 10 ans, mais un timbre croix-rouge régulièrement chaque année, qui non seulement intéresseront les philatélistes répartis dans le monde entier — auxquels nous adressons un vibrant appel pour nous aider et les millions de membres de la Croix-Rouge, mais qui surtout contribueront à répandre partout de saines et fécondes notions sanitaires, à guérir des malades et à sauver des malheureux.

Lutter contre la maladie et le malheur, c'est, grâce au timbre Croix-Rouge, travailler pour la Suisse, en lui sauvant les précieuses vies dont elle a besoin.

Philatélistes, membres de la Croix-Rouge, faites une collection des beaux timbres de la Croix-Rouge!

Dr J.-J. Jaton
président de la section de Vevey
de la Croix-Rouge suisse.



volontaires de la Croix-Rouge qui se seront distinguées d'une façon exceptionnelle par leur dévouement à des malades ou à des blessés en temps de paix ou de guerre.

Elle est décernée par le Comité international de la Croix-Rouge et sur le vu des propositions qui lui sont faites par les sociétés nationales. La distribution a lieu tous les deux ans seulement, il ne peut être accordé chaque fois que 36 médailles au plus. La médaille peut être attribuée à des infirmières qui se sont distinguées par leur grand dévouement à des blessés ou des malades en temps de paix ou de guerre, à des infirmières directrices ou organisatrices d'œuvres ayant rendu des services exceptionnels dans le domaine des soins aux malades ou blessés en temps de paix ou de guerre, à des auxiliaires volontaires dûment enregistrées à la Croix-Rouge qui se sont distinguées de facon exceptionnelle par leur grand dévouement en temps de guerre ou de calamités publiques, à des infirmières et auxiliaires volontaires tombées au champ d'honneur.

La médaille est en argent vermeil, elle porte à l'avers le portrait de Florence Nightingale avec les mots «Ad memoriam Florence Nightingale 1820-1910»; au revers, en pourtour, l'inscription «Pro vera misericordia et cara humanitate perenni decor universalis», et, au centre le nom de la titulaire et la date de l'obtention. Elle est attachée à un ruban blanc et rouge sur lequel se détache une couronne de laurier d'émail vert encadrant une croix rouge.

L'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, l'Argentine, la Belgique, le Brésil, la Bulgarie, le Canada, le Chili, la Colombie, Costa-Rica, le Danemark, l'Espagne, l'Esthonie, les Etats-Unis, la Finlande, la France, la Grande-Bretagne, la Grèce, la Hongrie, l'Inde, l'Iran, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, la Jordanie, la Lettonie, le

¹ Cf. «La Croix-Rouge suisse», La Croix-Rouge et la philatélie, ler mars 1951; Pour un timbre suisse de la Croix-Rouge, édition du ler juin 1953.

Notre revue commencera dans une prochaine édition la publication de la liste des timbres croix-rouges parus à ce jour dans le monde.

Liban, la Lithuanie, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, les Pays-Bas, le Pérou, la Pologne, la Roumanie, le Siam, la Suède, la Suisse, la Tchécoslovaquie, la Turquie, l'Union Sud-Africaine, le Venezuela et la Yougoslavie s'honorent d'avoir vu décerner à de leurs ressortissantes la médaille Florence Nightingale.

La 14e attribution a eu lieu l'an dernier au mois de mai. Les 28 médailles qui furent remises lors de cette promotion se répartissent comme suit: Australie 3, Canada 1, Colombie 2, Danemark 1, Etats-Unis 1, France 5, Japon 3, Jordanie 1, Liban 1, Mexique 1, Norvège 1, Pakistan 1, République fédérale allemande 4, Royaume-Uni de Grande-Bretagne 1, Suède 2. Bornons-nous à noter entre les citations accompagnant l'attribution de ces médailles et qui, toutes, sont de nobles exemples de dévouement et de don de soi, celle décernée à titre posthume à une infirmière allemande tombée victime de son dévouement:

Mlle Gabriele Fries, sœur auxiliaire. S'est entièrement dévouée en 1946, à la lutte contre une grave épidémie de typhus à Neu-Oetting. Assuma de façon exemplaire son service auprès des malades et mit tous ses soins à empêcher la propagation de cette maladie. Décédée au service de ses malades.

Rappelons qu'une seule infirmière suisse s'est vue décerner en 1947, la médaille Florence Nightingale, ce qui dit assez la rareté de cette attribution et le mérite de sa récompense: Sœur Elsbeth Kasser, dont les in-



nombrables missions pour la Croix-Rouge suisse et le Secours suisse de 1940 à 1947 (Finlande, France, Allemagne, Buchenwald) appelaient cette consécration.





En témoignage de reconnaissance

L'Alliance suisse des Samaritains

décerne la

MÉDAILLE HENRY DUNANT

C'est en 1928 que, sur la proposition de la section de Samaritains de Enge-Felsenau (Berne), l'Alliance suisse des Samaritains étudia puis décida la création d'une médaille Henry Dunant destinée à être remise comme récompense aux membres ayant rendu des services signalés.

Le règlement de cette attribution fut accepté en 1931 par l'assemblée générale des délégués. Dès 1932 la médaille, en argent, portant à l'avers le portrait d'Henry Dunant et au revers le nom du titulaire, devait être remise chaque année à ceux qui en avaient été jugés dignes lors de l'assemblée générale des délégués.

La médaille est décernée aux candidats présentés par les sections. Les candidats doivent avoir, s'ils sont médecins, fonctionné pendant 15 ans comme médecin de section ou avoir dirigé 15 cours de samaritains, ou pour les non-médecins, avoir comme membre du comité d'une section, détenteur de poste samaritain, gérant de dépôts d'objets sanitaires, infirmier ou infirmière volontaire, moniteur, etc., 15 ans au moins d'activité fructueuse dans une de ces fonctions. Les autres samaritains doivent justifier d'au moins 25 ans de travail actif et effectif dans leur section.

L'attribution de cette belle médaille, juste témoignage de reconnaissance à ceux de ses membres qui se sont distingués par leur longue et fidèle activité samaritaine, est une récom-